

RENTRÉE 2019 : À QUOI JOUE LE RECTORAT AVEC LES AESH ?

À trois jours de la rentrée, celle-ci s'annonce catastrophique pour les AESH :

- renouvellements de contrats non signés ;
- affectations non reçues.

Les collègues sont dans l'attente et aucune réponse satisfaisante n'est donnée par les services du rectorat.

Certain-es nouvelles et nouveaux collègues qui avaient été convoqué-es pour signer un premier contrat sont pour leur part renvoyé-es sine die.

Alors que l'académie poursuit son plan de communication à propos de son nouveau « service académique de l'école inclusive » combien d'élèves vont se retrouver lundi sans accompagnant-e à leurs côtés ?

Lors de l'audience entre le collectif des AESH parisien-nes et la direction du rectorat le 21 juin dernier il avait été assuré que la rentrée se déroulerait dans les meilleures conditions et que tout était mis en oeuvre pour qu'un maximum de collègues partent en vacances contrat signé et affectation connue.

Cet engagement n'a pas été respecté. **Le mépris avec lequel sont traité-es les AESH révèle bien la place qu'elles et ils occupent pour le rectorat : des personnels de seconde zone.**

La mise en place des Pôles Inclusifs pour l'Accompagnement Localisé (PIAL) autour de 27 collèges et écoles et 1 lycée n'augure rien de bon. Là encore, les services de communication, cette fois ministériels, veulent nous faire croire qu'il s'agit d'un dispositif de renforcement de l'école inclusive. Sud éducation Paris, aux côtés des AESH mobilisé-es, y voit plutôt un outil de rentabilisation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap par une mutualisation accrue, palliant ainsi le manque de personnel, lui-même lié aux conditions précaires dans lesquelles doivent travailler les AESH. Les AESH vont être amené-es à accompagner plus d'élèves sur plusieurs lieux de travail (à la fois dans le 1^{er} et dans le 2nd degré), tandis que les élèves auront moins d'heures d'accompagnement individuel.

Le rectorat doit trouver au plus vite une solution pour permettre aux collègues AESH de signer leur contrat et de connaître leur affectation avant vendredi.

L'année écoulée a été une étape importante pour la lutte collective des AESH. Les mobilisations ne manqueront pas de se poursuivre cette année 2019-2020, pour faire face à la mise en place des PIAL et revendiquer un autre statut, par la titularisation de toutes et tous. Sud éducation Paris se tiendra à leurs côtés.

Paris, le 27 août 2019